

Objet : Contrat de Pays - Avenants 2005 & 2006

Monsieur le Président expose au Comité Syndical que le Pays Haut Languedoc & Vignobles a été reconnu par Arrêté Préfectoral en date du 18 juin 2005.

Monsieur le Président a signé avec Monsieur le Préfet, le 29 juin, le contrat-cadre, qui permettra au Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles de pouvoir bénéficier, pour les années 2005 & 2006, de cofinancements de l'Etat et de la Région.

Ce contrat, contrat d'application du Contrat de Plan Etat-Région signé le 25 juillet 2000, est conclu pour la durée restant à courir du Contrat de Plan Etat-Région, soit jusqu'au 31 décembre 2006.

Le Syndicat Mixte de Pays Haut Languedoc & Vignobles et ses partenaires peuvent, donc à ce titre, bénéficier de cofinancements spécifiques dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2001-2006 (volet territorial action XV-2),

Ce contrat-cadre doit être co-signé par la Région Languedoc-Roussillon, mais également par le Département de l'Hérault, partenaire important du projet territorial du Pays, qui ont décidé d'apporter leur soutien à la réalisation d'actions déclinant les axes de développement du projet territorial du Pays Haut Languedoc & Vignobles

Par ailleurs, chaque année, une convention financière particulière listant les opérations retenues conjointement par les partenaires sera établie. Elle précisera les conditions et les règles d'attribution des aides financières et notamment la nécessité de disposer d'un dossier complet, prêt à être réalisé en tout ou partie durant l'année en cours.

Elle pourra faire l'objet, par la voie d'un avenant, d'engagements complémentaires de la part des signataires, selon les règles d'intervention propre à chacun.

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à signer le dit contrat-cadre et les conventions financières particulières.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Fait à Béziers, le 19 septembre 2005.

Le Président

Francis Boutes

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 04 octobre 2005
